

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 29 mars 2023

GT-A(2023)4

**COMITE EUROPEEN SUR LA DEMOCRATIE ET LA GOUVERNANCE
(CDDG)**

**GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ADMINISTRATION PUBLIQUE VERTE
(GT-A)**

RAPPORT DE LA 1ère REUNION

Strasbourg, 2-3 mars 2023

Note du Secrétariat
établie par la
Direction générale de la démocratie
Division de la gouvernance démocratique

1. Ouverture de la réunion

Le Secrétariat ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux membres de ce nouveau groupe de travail. La liste des participants figure à l'Annexe I. Le Secrétariat présente le mandat (GT-A(2023)1).

2. Elections

Le groupe de travail élit par acclamation M. Markku MÖLLÄRI (Finlande) comme président et M. Christos PETSIMERIS (Grèce) comme vice-président.

3. Ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel qu'il figure à l'Annexe II.

4. Conférence

Le Secrétariat présente un projet d'ordre du jour actualisé de la conférence (GT-A(2023)2). Dans l'ensemble, le groupe de travail accueille favorablement le projet de concept. Il y a un consensus pour changer l'orientation de la première session vers les domaines prioritaires pour les gouvernements à la lumière des défis mondiaux. Le groupe de travail discute de l'audience de la conférence et convient que les invitations devraient être envoyées aux membres du CDDG et aux représentations permanentes. Les membres du CDDG sont invités à diffuser l'invitation à leurs collègues concernés. En outre, les membres du groupe de travail sont invités à proposer des intervenants avant le 17 mars.

5. Tour de table

Le groupe de travail effectue un tour de table qui permet à tous les participants de partager des informations sur les activités menées dans leur pays et d'exprimer des avis préliminaires sur l'étendue des travaux à réaliser. Les éléments suivants sont mis en évidence :

- la délégation belge présente le [pacte flamand local pour l'énergie et le climat](#), qui envisage notamment la conception ; un portail local sur le climat est disponible pour suivre les progrès et permettre l'échange d'expériences.
- la délégation tchèque souligne que le niveau local est actif dans le domaine de la protection de l'environnement, par exemple la gestion des déchets, alors qu'au niveau national il n'existe pas d'approche globale et qu'il est difficile de définir des investissements stratégiques ; le changement climatique est discuté dans le contexte de la justice intergénérationnelle, mais il n'y a pas de consensus dans la société ; elle indique que la présidence tchèque de l'UE a mis la pollution lumineuse à l'ordre du jour.

- la délégation finlandaise souligne que l'agenda vert peut diviser l'opinion publique; elle partage la stratégie de durabilité du ministère finlandais des finances, qui fait référence à la biodiversité ; elle indique que, dans le contexte de la guerre russe contre l'Ukraine, la Finlande entend réduire sa dépendance à l'égard de l'énergie russe et investit dans la recherche de solutions techniques aux problèmes d'environnement et de changement climatique ; elle souligne la bonne coopération aux niveaux local et régional en matière de politiques environnementales et de lutte contre le changement climatique.
- la délégation grecque souligne qu'en raison de ses nombreuses zones côtières, la Grèce est vulnérable à l'impact du changement climatique et doit également investir dans la réponse et la préparation aux catastrophes (par exemple, tremblements de terre, inondations et incendies de forêt) ; elle indique que la protection de l'environnement relève du cabinet du premier ministre et que le ministère de l'intérieur dispose d'un département chargé des marchés publics écologiques ; elle fait référence à la forte coopération entre les niveaux national et local pour réaliser les ODD (par exemple, l'ODD 12 - villes durables) ; elle évoque le financement de la transition du secteur de la mobilité vers l'électricité.
- la délégation maltaise mentionne les activités liées aux marchés publics écologiques et aux infrastructures vertes, ainsi que les défis connexes, tels que la création d'un marché, en particulier dans le contexte d'une petite île ; elle souligne que la sensibilisation aux questions environnementales est relativement faible, mais que la Covid a fourni l'occasion d'accroître la sensibilisation à l'environnement au sein de la population.
- la délégation du Royaume-Uni mentionne la création récente d'un nouveau département "sécurité énergétique et net zéro" et évoque ses [responsabilités et priorités](#) au niveau national, tout en soulignant que le niveau local est également très actif.

En ce qui concerne le champ d'application du projet de rapport sur l'administration publique verte, les membres du groupe de travail suggère, entre autres, que les questions suivantes soient examinées : le rôle du leadership ; la manière d'impliquer les citoyens, étant donné que les politiques climatiques sont souvent controversées et source de division; la gouvernance à plusieurs niveaux ; l'équilibre entre les préoccupations environnementales et sociales ainsi que les besoins des générations actuelles et futures ; le développement des marchés et des opportunités d'investissement.

6. Contributions de l'Assemblée parlementaire et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

M. Armen GEVORGYAN (Arménie), Rapporteur général sur les pouvoirs locaux et régionaux, membre de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable de l'APCE, souligne l'importance et la pertinence des travaux du GT-A dans le contexte des travaux sur l'environnement au Conseil de l'Europe. M. Gevorgyan fait également fait référence au Réseau de parlementaires de référence pour un environnement sain qui a commencé ses travaux, entre autres, dans le but de renforcer les liens entre l'environnement et les droits de l'homme. En outre, il attire l'attention du groupe de travail sur neuf résolutions adoptées par l'APCE concernant le climat et l'environnement, abordant différents aspects. Il mentionne également la résolution de l'APCE de janvier 2023 sur l'[impact environnemental des conflits armés](#). M. Gevorgyan

suggère de conceptualiser l'administration publique verte (APV) dans le contexte de la bonne gouvernance démocratique, en s'inspirant de l'approche des 3R : L'AMP doit être réactive, responsable et pertinente. Il propose également que l'administration publique verte soit un processus visant à trouver un équilibre entre le progrès technologique et les menaces que ce progrès fait peser sur les générations futures.

Mme Inge HANNON, Commission des affaires courantes, Congrès, souligne que l'environnement est l'un des domaines prioritaires du Congrès dans le cadre de son plan stratégique actuel. Elle souligne également l'importance de l'échelon local dans la mise en place d'une administration publique écologique. Elle mentionne la résolution appelant à un protocole additionnel donnant aux autorités locales le droit d'être consultées. En outre, Mme Hannon attire l'attention du groupe de travail sur le 3^e volume des droits de l'homme et de l'environnement, sur une brochure destinée aux enfants intitulée "How to make your town a better place" et sur le [rapport sur les villes et régions intelligentes](#) adopté en octobre 2022. Elle mentionne également que le Congrès a l'intention d'inclure les questions liées à l'environnement dans ses activités de suivi.

Mme Stefania PETROSILLO, Chargée de mission à Bruxelles, Programme des parcs transfrontaliers, Fédération EUROPARC, représentant la Conférence des OING, présente brièvement son travail. Mme Petrosillo indique qu'EUROPARC pourrait fournir des études de cas, en soulignant en particulier la coopération transfrontalière et les expériences de l'Europe centrale.

Les questions suivantes sont abordées : la coopération transfrontalière, la gouvernance à plusieurs niveaux, la nécessité d'un dialogue interne au sein de l'administration publique et la promotion de la coopération entre les différentes autorités, ainsi que le rôle clé de l'échelon local.

7. Projet de rapport

Le Secrétariat présente un document de référence (GT-A(2023)3) compilant des informations sur les travaux réalisés dans le domaine de l'environnement et du changement climatique aux niveaux international et supranational, ainsi qu'au Conseil de l'Europe.

Le groupe de travail entend une intervention de M. Daniel J. FIORINO, directeur du Centre for Environmental Policy, School of Public Affairs, American University, États-Unis. M. Fiorino fait valoir que si tous les gouvernements ne parviennent pas à mettre en œuvre correctement les accords de Paris, les plus performants sont les démocraties ; parmi les raisons de cette situation, il cite la libre circulation de l'information et la transparence, une société civile active, la capacité d'innover et des niveaux de corruption plus faibles ainsi que des institutions fortes.

La discussion qui suit porte sur la question de savoir si le lien entre la démocratie et le changement climatique est causal ou corrélationnel ; sur le rôle des médias dans l'évolution des opinions publiques, en particulier à la lumière de la fragmentation actuelle des médias ; sur les avantages et les inconvénients des structures fédérales et des systèmes multipartites ou bipartites ; sur la manière d'impliquer les citoyens, étant donné que le changement climatique est une question qui divise ; sur le rôle du leadership dans la gestion des problèmes d'action collective, en particulier les "problèmes difficiles" tels que le changement climatique ; et sur le rôle clé de l'échelon local.

En ce qui concerne une définition possible de l'administration publique verte, M. Fiorino suggère que l'administration publique verte signifie l'intégration des questions environnementales et de durabilité dans la prise de décision, par exemple dans les domaines de l'infrastructure, de l'investissement, de la planification budgétaire, etc. Il souligne que les administrations municipales sont à l'avant-garde.

Le groupe de travail entend une présentation de M. Rafael JIMENEZ AYBAR, conseiller politique principal pour la démocratie environnementale, Westminster Foundation for Democracy, Royaume-Uni. M. Aybar présente le concept de [démocratie environnementale](#) et a souligné l'importance de la transparence, de la participation et de l'accès à la justice lors de la prise de décisions sur les politiques en matière d'environnement et de changement climatique et lors du passage de l'élaboration des politiques à leur mise en œuvre. Il salue le rapport de l'APCE intitulé "[Une démocratie plus participative pour faire face au changement climatique](#)" pour son insistance sur la participation. Il évoque également les travaux menés dans le cadre de l'[Action for Climate Empowerment](#) (ACE), un groupe de travail volontaire relevant de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. L'objectif principal de l'ACE est de donner à tous les membres de la société les moyens de s'engager dans l'action climatique, par le biais des éléments suivants : éducation et sensibilisation au changement climatique, formation, participation du public, accès du public à l'information et coopération internationale sur ces questions.

La discussion porte sur le développement et les possibilités pour les pays en développement de sauter le pas vers des solutions vertes ; le financement du climat ; le niveau d'ambition des gouvernements nationaux et les attentes de la population ; la nécessité d'une innovation démocratique pour lutter contre le changement climatique dans l'intérêt de tous ; le rôle des collectivités locales ; l'importance de l'équité et de la proportionnalité pour l'acceptation des mesures ; l'impact de la crise énergétique actuelle, parmi d'autres.

Mme Eileen TORRES, associée de recherche à l'Institut de l'environnement de Stockholm (Suède), présente les principales conclusions d'une étude récente sur les [marchés publics écologiques : une clé pour décarboniser la construction et le transport routier dans l'UE](#). L'étude a montré que l'inclusion de considérations environnementales dans les marchés publics variait considérablement entre les huit pays étudiés (entre 1 % et 67 % des marchés publics, 2020) ; il y avait un écart entre les objectifs ambitieux et leur mise en œuvre ; dans certains pays, les régions et les municipalités ont montré des exemples de pratiques ambitieuses et innovantes en matière de marchés publics. Mme Torres souligne que l'empreinte environnementale du secteur public peut être réduite et que la décarbonisation des industries clés peut être soutenue en prenant en compte les considérations environnementales dans les marchés publics. Toutefois, des obstacles à la mise en œuvre des marchés publics écologiques subsistent, notamment le renforcement des capacités, le suivi de la mise en œuvre et de l'impact, les processus ardues et le manque de coordination entre les ministères, pour n'en citer que quelques-uns. Elle mentionne également que le [site web de l'UE sur l'administration publique verte](#) fournit des lignes directrices, des études de cas et du matériel d'information.

La discussion porte, entre autres, sur la nécessité de changer l'état d'esprit des acheteurs afin d'intégrer une approche fondée sur le cycle de vie et de comprendre le meilleur rapport qualité-prix, pas seulement en termes économiques ; le rôle de l'audit postérieur à la passation des marchés ; les défis posés par le manque de disponibilité des produits écologiques sur le marché ; le rôle du leadership ; le manque d'harmonisation des efforts entre les différents niveaux de gouvernement ; au niveau local, la crainte des litiges, les marchés publics écologiques étant un domaine nouveau et l'expertise pouvant faire défaut.

Le groupe de travail examine une **description de travail possible** pour soutenir et faciliter les travaux à venir. Les différentes suggestions sont résumées dans le projet provisoire suivant :

"L'administration publique verte (APV) désigne les processus décisionnels à tous les niveaux de gouvernement (international, supranational, national et infranational), qui intègrent les considérations environnementales et climatiques, telles que celles découlant des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'Accord de Paris, entre autres, afin de garantir un espace de vie sain."

Les discussions permettent de dégager les caractéristiques suivantes pour un rapport :

- il ne doit pas être excessivement long
- il doit être pratique et mettre l'accent sur l'orientation
- les orientations s'adressent aux États membres (*et non au niveau local*)
- il doit s'efforcer de répondre à la question suivante : "Comment les préoccupations liées à l'environnement et au changement climatique sont-elles intégrées dans les processus de prise de décision ?".
- il doit apporter une valeur ajoutée et ne pas répéter le travail effectué dans ce domaine par d'autres organisations.

La structure du rapport pourrait être la suivante : un chapitre définissant le concept et plantant le décor ; un chapitre fournissant des exemples à tous les niveaux de gouvernement ; un dernier chapitre identifiant les orientations possibles pour les États membres lors de la promotion de l'administration publique verte. Le principe de durabilité et d'orientation à long terme pourrait constituer un point de départ.

8. Prochaines étapes

En ce qui concerne le travail sur le rapport sur l'administration publique verte, les membres chargent le Secrétariat d'envoyer un questionnaire aux délégations du CDDG (pays, principalement) par le biais du service de réponse rapide afin de collecter d'autres études de cas. Les répondants seraient invités à soumettre de brèves contributions mettant en évidence la pratique plutôt que de dresser une liste de la législation. La date limite de réponse est fixée au 21 avril.

Les membres chargent également le Secrétariat de préparer un projet de structure du rapport, qui sera discuté par le Bureau les 23 et 24 mars et présenté lors de la plénière du CDDG d'avril. Le premier projet de rapport devrait être disponible d'ici juin pour la réunion informelle. Les membres conviennent de finaliser le projet de rapport lors de leur deuxième réunion en octobre, en vue de son adoption lors de la session plénière du CDDG des 30 novembre et 1er décembre.

En ce qui concerne la conférence sur l'administration publique verte, les membres chargent le Secrétariat de mettre à jour le projet d'ordre du jour, de contacter les intervenants potentiels et de préparer les invitations. Les invitations devraient être envoyées aux membres du CDDG et aux représentants permanents en coopération avec la représentation islandaise. Les membres sont invités à envoyer des propositions d'orateurs au Secrétariat avant le 17 mars.

9. Questions diverses

Néant.

10. Date de la prochaine réunion

Le groupe convient qu'une réunion informelle se tiendra le 21 juin 2023.

ANNEXE I**LISTE DES PARTICIPANTS****CHAIR / PRESIDENT**

Mr Markku MÖLLÄRI, Ministerial adviser, Department for Local Affairs and Regional Administration, Ministry of Finance, HELSINKI

BELGIUM / BELGIQUE

Mr Edwin LEFEBRE, Deputy Director, Ministry of the Flemish Community, Agency for Home Affairs, Brussels

CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHEQUE

Ms Tereza ŠTALCEROVÁ, Senior administrative advisor, Department for Strategic Development and Coordination of Public Administration

GREECE / GRECE

Mr Christos PETSIMERIS, Head of the Department of International Relations (sector of Administrative Reconstruction)

ITALY / ITALIE

Mr Francesco GIUSTINO, Presidenza del Consiglio dei Ministri, Ufficio Attività Internazionali, ROMA

MALTA / MALTE

Mr Kristian SULTANA, Senior Manager, Implementation and Green Public Procurement

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr Paul ROWSELL, Head of Governance Reform and Democracy Unit, Department for Levelling Up, Housing and Communities, Local Government & Communities Directorate, Ministry of Housing, Communities and Local Government, LONDON

PARTICIPANTS**PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE / ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Mr Armen GEVORGYAN, General Rapporteur on Local and Regional Authorities, Member of the Social, Health and Sustainable Development Committee

CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL AUTHORITIES OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX DU CONSEIL DE L'EUROPE

Ms Inge HANNON, Current Affairs Committee

**CONFERENCE OF INGOS OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONFERENCE DES ONG
DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Ms Stefania PETROSILLO, Policy Officer in Brussels, Transboundary Parks Programme,
EUROPARC Federation, Brussels Office

VENICE COMMISSION / COMMISSION DE VENISE

Apologised for absence / Excusé

GUEST SPEAKERS / INTERVENANTS

Mr Daniel J. FIORINO, Director, Centre for Environmental Policy, School of Public Affairs,
American University, Washington DC, USA

Mr Rafael JIMENEZ AYBAR, Senior Policy Advisor Environmental Democracy, Westminster
Foundation for Democracy, UK

Ms Eileen TORRES, Research Associate, Stockholm Environment Institute, Sweden

SECRETARIAT

Mr Daniel POPESCU, Head of Democracy and Governance Department / Directorate of
Human Dignity, Equality and Governance / Directorate General of Democracy and Human
Dignity

Ms Alina TATARENKO – Head of the Democratic Governance Division / Secretary of the
CDDG / Directorate of Human Dignity, Equality and Governance / Directorate General of
Democracy and Human Dignity

Ms Judith ORLAND, Democratic Governance Division – Directorate of Human Dignity,
Equality and Governance - Directorate General of Democracy and Human Dignity

Ms Isabelle ETTER, Assistant

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR AVEC ORDRE DES TRAVAUX

Premier jour de réunion	Jeudi 2 mars 2023	
1.	9.30 Ouverture de la réunion <ul style="list-style-type: none"> Informations du Secrétariat sur le mandat et d'autres questions <i>Tour de table</i> pour que les participants se présentent 	[GT-A(2023)1]
2.	Élection du président-e et du/de la vice-président-e	
3.	Adoption de l'ordre du jour	[GT-A(2023)OJ1]
5.	Table ronde <ul style="list-style-type: none"> Contributions des États membres sur les activités et travaux en cours dans leur pays Identification des principales questions 	
Pause café	11.00-11.15	
5.	Poursuite de la table ronde	
6.	Contributions de l'Assemblée parlementaire, du Congrès et d'autres <ul style="list-style-type: none"> Présentation des activités en cours sur le sujet 	
Pause déjeuner	13.00-14.30	
7.	Projet de rapport sur l'administration publique verte <ul style="list-style-type: none"> Document de référence sur l'administration publique verte Discussion 	[GT-A(2023)3]
Pause café	15.45-16.00	
7.	16.00 La démocratie peut-elle faire face au changement climatique ? M. Daniel J. Fiorino, directeur du Centre pour la politique environnementale, École des affaires publiques, Université américaine, États-Unis Discussion	

	<p>17.00</p> <p>Démocratie environnementale : participation, transparence et justice. M. Rafael Jimenez Aybar, Démocratie environnementale, Westminster Foundation for Democracy, Royaume-Uni</p> <p>Discussion</p>	
Fin du premier jour	18.00	
Deuxième jour de réunion	Vendredi 3 mars 2023	
7.	<p>9.30 Reprise des travaux</p> <p>Poursuite de la discussion sur le projet de rapport (portée et grandes lignes)</p> <p>10.00 Principales conclusions de l'étude récente intitulée "Green Public Procurement : a key to decarbonizing construction and road transport in the EU" (Les marchés publics écologiques : une clé pour décarboniser le secteur de la construction et du transport routier dans l'UE) Mme Eileen Torres, associée de recherche, division "Agendas mondiaux, climat et systèmes", Institut de l'environnement de Stockholm, Suède</p> <p>Discussion</p>	
Pause café	11.15-11.30	
7.	Poursuite de la discussion sur le champ d'application et les grandes lignes	
Pause déjeuner	13.00-14.30	
4.	<p>Conférence sur l'administration publique verte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet de programme actualisé • Prochaines étapes 	[GT-A(2023)2]
Pause café	16.00-16.15	
7.	Continuation	

8.	Prochaines étapes <ul style="list-style-type: none">• Méthodes de travail (utilisation de réunions informelles en ligne, consultations par courrier électronique, recours à des experts scientifiques...)• Calendrier possible	
9.	Question diverses	
10.	Prochaine date : 2-3 octobre 2023 à Strasbourg	
	18.00 Clôture de la reunion	